

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **Identificateur de produit**

· Nom du produit: **E-CURE 159**

· Code du produit: RG92

· Emploi de la substance / de la préparation Couche

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· Producteur/fournisseur:

· Distributeur:

Prisco Graphics of CANADA
1210 Kerrisdale Boulevard, Unit 3
Newmarket, Ontario, L3Y 7V1

· Renseignement en cas d'urgence:

CHEMTREC 1-703-527-3887

CANUTEC: 1-613-996-6666

· Renseignement généraux: 1-973-589-7800, Prisco email address - safety@prisco.com

2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**



Danger pour la santé

Cancérogénicité – catégorie 2

Toxicité pour la reproduction - catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



Environnement

Aquatic Chronic 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Irritation cutanée - catégorie 2

Irritation oculaire - catégorie 2A

Sensibilisant cutané - catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Acute 2

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

· **Éléments d'étiquetage**

· Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS07



GHS08



GHS09

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acrylic ester monomer (TSRN7002)

triéthanolamine

benzophénone

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 12/05/2016

Révision: 12/05/2016

Nom du produit: **E-CURE 159**

(suite de la page 1)

- diphenyl(2,4,6- trimethylbenzoyl)phosphine oxide
- **Mentions de danger**
 - Provoque une irritation cutanée.
 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 - Peut provoquer une allergie cutanée.
 - Susceptible de provoquer le cancer.
 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
 - Peut irriter les voies respiratoires.
 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 - Toxique pour les organismes aquatiques.
 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - **Conseils de prudence**
 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 - Éviter le rejet dans l'environnement.
 - Se laver soigneusement après manipulation.
 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 - Se procurer les instructions avant utilisation.
 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
 - EN CAS D'INHALATION:** Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 - Appeler un **CENTRE ANTIPOISON/un médecin** en cas de malaise.
 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:** Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 - Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:** Laver abondamment à l'eau.
 - Recueillir le produit répandu.
 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 - Garder sous clef.
 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
 - **Système de classification:**
 - **WHMIS info:**
 - D2A - Matières très toxiques ayant d'autres effets toxiques



3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- **Composants dangereux:**

acrylic ester monomer (TSRN7002)	10-30% w/w
acrylate monomer (TSRN7001)	10-30% w/w
102-71-6 triéthanolamine	5-10% w/w
119-61-9 benzophénone	3-7% w/w
acrylated polyol (TSRN7004)	3-7% w/w
aromatic ketone photoinitiator (TSRN7012)	1-5% w/w
acrylic polymer (TSRN7026)	1-5% w/w
75980-60-8 diphenyl(2,4,6- trimethylbenzoyl)phosphine oxide	0,5-1,5% w/w
111-42-2 2,2'-iminodiéthanol	0,5-1,5% w/w

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 12/05/2016

Révision: 12/05/2016

Nom du produit: E-CURE 159

(suite de la page 2)

siloxane derivates (TSRN7017)

≤ 1% w/w

4-methoxy phenol

≤ 1% w/w

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· Description des premiers secours

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Indications destinées au médecin:

· Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Conseils aux pompiers** Dans des conditions d'incendie, les vapeurs dangereuses peuvent être présentes.

· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

· Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

CA/FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 12/05/2016

Révision: 12/05/2016

Nom du produit: E-CURE 159

(suite de la page 3)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Paramètres de contrôle**

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

102-71-6 triéthanolamine

EL (Canada) Valeur à long terme: 5 mg/m³

EV (Canada) Valeur à long terme: 3,1 mg/m³, 0,5 ppm

111-42-2 2,2'-iminodiéthanol

EL (Canada) Valeur à long terme: 2 mg/m³

Skin, IARC 2B

EV (Canada) Valeur à long terme: 2 mg/m³

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection respiratoire recommandée.

· Protection des mains:

Le matériel des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· Matériau des gants

Pour trouver les gants recommandés pendant l'utilisation des consommables Prisco®, nous vous conseillons de consulter www.prisco.com. Choisissez votre location et la langue préférée et passez sur "Aide" où vous sélectionnez: "Gants de sécurité". Maintenant, cliquez sur le lien hypertexte PDF pour obtenir le document dans la langue de votre choix.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier selon le fabricant. Comme le produit est une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit être contrôlée avant l'application.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et reste à être observé.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Selon désignation produit

· Odeur: Caractéristique

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 12/05/2016

Révision: 12/05/2016

Nom du produit: **E-CURE 159**

(suite de la page 4)

Point d'ébullition:	100 °C (212 °F)
· Point d'éclair	101 °C (214 °F)
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	235 °C (455 °F)
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité à 20 °C (68 °F):	1,05 g/cm ³ (8,762 lbs/gal)
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· VOC	Sans VOC généré pendant le durcissement.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Éviter les oxydants forts, bases fortes et les acides forts.
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- Toxicité aiguë
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
- acrylate monomer (TSRN7001)**
- Oral LD50 >5000 mg/kg (rat)
- Dermique LD50 >2000 mg/kg (lapin)
- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Irrite la peau et les muqueuses.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- Indications toxicologiques complémentaires:
- Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
- Irritant
- Catégories cancérogènes
- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)
- 102-71-6 triéthanolamine: 3

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 12/05/2016

Révision: 12/05/2016

Nom du produit: E-CURE 159

(suite de la page 5)

- 119-61-9 benzophénone: 2B
- 111-42-2 2,2'-iminodiéthanol: 2B
- 108-88-3 toluène: 3
- 108-95-2 phénol: 3
- 71-43-2 benzène: 1
- NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)
- 71-43-2 benzène: K
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Cancérogénicité – catégorie 2, Toxicité pour la reproduction - catégorie 2

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- Remarque: Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- Indications générales:
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA néant
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA néant
- **Classe(s) de danger pour le transport**
- DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA
- Class néant
- **Groupe d'emballage**
- DOT, TMD, IMDG, IATA néant
- **Dangers pour l'environnement:** Non applicable.
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.
- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

CA/FR

(suite page 7)

Nom du produit: E-CURE 159

(suite de la page 6)

15 Informations relatives à la réglementation**· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants sont compris.

· Listes des substances canadiennes:

· Canada Liste intérieure des substances (DSL)

Tous les composants sont compris.

· Liste de divulgation des ingrédients (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients (limite 1%)

Tous les composants sont compris.

· Non-Domestic Substance Listing (NDSL)

Aucun des composants n'est compris.

· Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS07

GHS08

GHS09

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acrylic ester monomer (TSRN7002)

triéthanolamine

benzophénone

diphenyl(2,4,6- trimethylbenzoyl)phosphine oxide

· Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de provoquer le cancer.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Recueillir le produit répandu.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 12/05/2016

Révision: 12/05/2016

Nom du produit: E-CURE 159

(suite de la page 7)

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- *Prescriptions nationales:*
- *Directives techniques air:*
- *Classe Part en %*
- *NK 9,1*
- **Évaluation de la sécurité chimique:** *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· *Acronymes et abréviations:*

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- ** Données modifiées par rapport à la version précédente*

CA/FR